

BAROMÈTRE

2022



**COOPÉRATION ET SOLIDARITÉ INTERNATIONALES
EN NOUVELLE-AQUITAINE**

Source : Pexels

SOCOOPERATION
Nouvelle-Aquitaine

www.socooperation.org

ÉDITO



Prendre la mesure des évolutions de la coopération et de la solidarité internationale sur un territoire, que dis-je! Sur "les" territoires que regroupe la très vaste région Nouvelle-Aquitaine ; S'essayer à une analyse dont l'écho peut être étouffé par le vacarme des changements géopolitiques, sociaux ou climatiques de notre monde ; Montrer que les acteurs ne sont pas simplement les rabhiesques colibris besogneux, mais parties prenantes d'un mouvement, celui qui pense que "tout est lié" ; Changer nos cadres d'observation, ou disons-le plus fortement, sortir du Yalta entre le "ici" et le "là-bas", le Nord et le Sud ; Examiner le marathon du développement pris de vitesse par les crises, multiples et permanentes. Voilà qui aurait de quoi effrayer n'importe quel observateur soucieux d'une méthode stabilisée, prospective voire prédictive. Même Camus reconnaissait qu'à son « appétit pour l'absolu et pour l'unité » répond « l'impossibilité de réduire ce monde à un principe rationnel et raisonnable ». Ne nous y essayons donc pas.

Ainsi va la modeste ambition de cet observatoire : observer, non pas pour dresser des constats, des chiffres froids, soucieux de représentativité et d'exhaustivité, comme peut se permettre l'INSEE, mais bien pour accompagner le changement.

Bien sûr, il nous faut accorder une grande importance à la **collecte des données** pour faire un « état des lieux », quantitatif et qualitatif, de notre Nouvelle-Aquitaine en prise avec les enjeux planétaires. Mais pour vous lecteur, votre rôle, plus important encore, est de discuter, disputer, détricoter, déconstruire, dynamiser, partager, amender, reconstruire, participer, imaginer les actions de **productions de connaissance**. Car la question centrale est de savoir, à l'heure des algorithmes et des datas managers, si nous saurions mieux faire que les intelligences artificielles ? Allons-nous tomber comme elles du côté où l'on penche, c'est-à-dire celui de nos médiocres penchants à reproduire ce que nous savons déjà de nous-même ? Voulez-vous un « observatoire des tendances », comme on lirait un fil twitter, ou participer d'une tendance à mieux observer ? Vous l'aurez compris, l'observatoire est une démarche collective, pas une fin en soi. Un processus itératif de collecte et de production ; une tâche pour notre Sisyphe des temps modernes qui doit pousser au sommet de votre attention toutes les initiatives porteuses d'une métamorphose qui briserait notre châtiment. **Valoriser les initiatives**, n'est pas qu'un exercice de com', c'est désormais une promesse de changement. Nous aiderez-vous à la tenir ?

Franck Fortuné
Directeur de SO Coopération

Édito **01**

**Un observatoire régional
pour la valorisation des
dynamiques territoriales** **03**

**Le multi-acteurs au coeur
de la coopération
internationale** **07**

**Le rayonnement
international des acteurs
néo-aquitains** **12**

**Des acteurs engagés pour
l'atteinte des ODD** **17**

Baromètre ODD **22**

Annuaire des acteurs **30**



1 Un observatoire régional pour la valorisation des dynamiques territoriales

SO Coopération est un **centre de ressources** sur la coopération, la solidarité internationale et les Objectifs du développement durable. Le réseau régional multi-acteurs appuie et accompagne les initiatives territoriales, les structures et les politiques publiques. Dans une dynamique d'échanges, de travail collaboratif, de concertation, le RRMA regroupe des associations,

des collectivités territoriales, des établissements d'enseignement, des structures d'éducation populaire, des acteurs économiques, etc...). Fort de son ancrage territorial, notre Réseau a pour principal objectif d'améliorer la qualité des actions de coopération et de solidarité internationales et de contribuer à l'ouverture internationale des néo-aquitains.

Nos missions consistent à...

01

...vous identifier et vous informer



Valorisation des initiatives des acteurs

02

...vous accompagner



Conseils aux acteurs et suivi des projets

03

...vous former



Renforcement des compétences des acteurs

04

...créer du lien



Partage d'expériences et inter-complémentarité des actions de coopération

L'OBSERVATOIRE RÉGIONAL

Le RRMA a renforcé sa mission d'identification des acteurs en mettant en place un **observatoire régional** pour améliorer la connaissance des initiatives menées sur le secteur de la coopération et de la solidarité internationales et comprendre ses enjeux en Nouvelle-Aquitaine.

Définition

L'**observatoire** est l'ensemble des activités visant au recueil, à la production d'analyse et à la valorisation concernant les dynamiques de coopération et de solidarité internationale (acteurs, projets, politiques publiques, etc.) observables sur un territoire.

- **Connaître**
- **Analyser / Produire de la connaissance**
- **Faire connaître**

L'observatoire régional fournit des informations sur les acteurs, les projets, les pratiques et les dynamiques territoriales qui contribuent à la réalisation des ODD. L'identification des acteurs permet de constituer des bases de données et de produire des analyses et supports de connaissances

(études, baromètres, panorama, diagnostics, etc...) sur la coopération et la solidarité internationales. Les publications et espaces mis à disposition permettent de valoriser les initiatives des acteurs néo-aquitains et de capitaliser les expériences.

VALORISATION DES INITIATIVES

3

- Mise en valeur des initiatives, dynamiques, dispositifs de financement, de la contribution des acteurs aux ODD
- Diffusion et partage des productions
- Capitalisation des expériences et plaidoyer

PRODUCTION DE CONNAISSANCES

- Analyse de données, recherche, étude, enquête
- Production et diffusion de publication : annuaire, cartographie, baromètre, panorama, focus, diagnostic, etc...

2

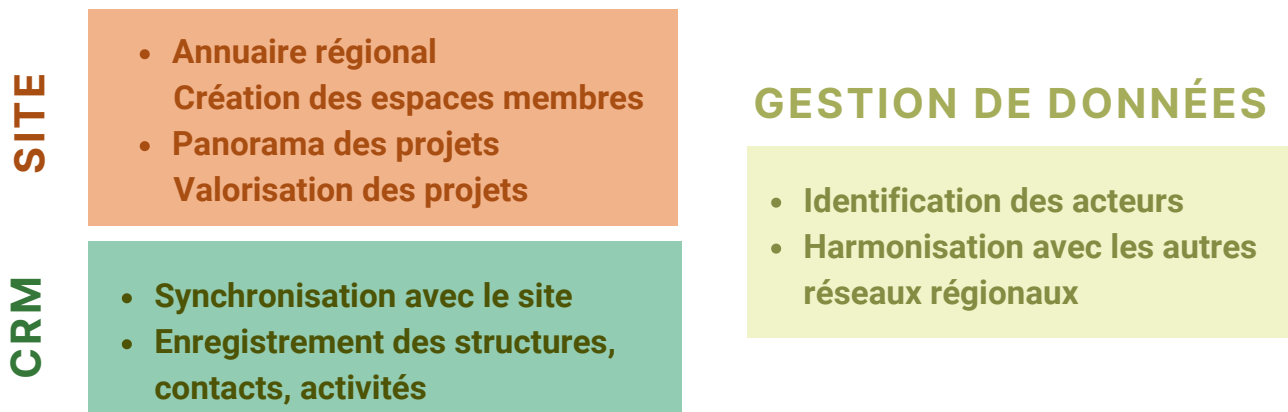
COLLECTER DES DONNÉES

1

- Recensement et référencement des acteurs, des projets
- Identification des besoins, des pratiques, des dynamiques, des évolutions
- Collecte de données thématiques, géographiques
- Organisation de la veille informationnelle

Méthodologie

SO Coopération dispose de deux principaux outils de collecte de données : le site internet et une base de données interne (CRM-Customer Relationship Management).



Qui fait quoi et où ?

Le RRMA a mis à disposition un **annuaire régional** qui est un espace de référencement des acteurs de la coopération et de la solidarité internationale sur le site internet du réseau (*socooperation.org*). Un autre espace sur le site, le **Panorama des projets** permet de valoriser les actions menées par les acteurs et leurs partenaires qui ont la possibilité d'y faire apparaître leurs projets. Des campagnes de référencement sont organisées

pour inciter les acteurs à créer leur espace membre pour figurer sur l'annuaire régional. Un rappel systématique est effectué lors des événements organisés par le réseau, les formations ou accompagnements. D'où l'importance de la démarche du Conseil régional qui invite les candidats à leur appel à projet sur la solidarité internationale à se référencer sur le site du réseau régional.

Comment mieux gérer les données ?

La base de données interne (Customer Relationship Management -CRM) est synchronisée avec l'annuaire régional. Les membres de l'équipe ont la possibilité d'enregistrer directement dans le

CRM les acteurs avec lesquels le réseau est en lien ou qui sont pertinents pour ses activités. Ils peuvent être localisés en Nouvelle-Aquitaine ou en dehors.



Données 2022

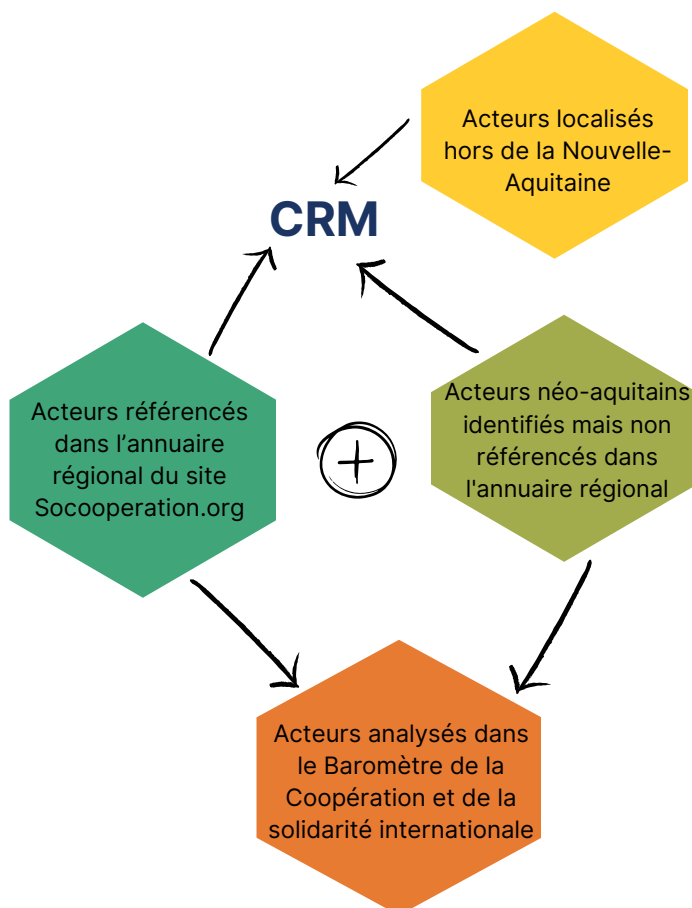
- 426 acteurs référencés dans l'Annuaire régional sur le site de SO Coopération
- 54 projets valorisés dans le Panorama des projets
- 617 acteurs enregistrés dans le CRM



Les données collectées sont enregistrées selon un thésaurus commun défini par les 11 réseaux régionaux qui ont mutualisé pour l'harmonisation des bases de données. Ainsi les acteurs sont classés selon différents types et sous-types, de même que les domaines et secteurs d'intervention.

Cette harmonisation permet d'effectuer des agrégations ou comparaisons à l'échelle inter-régionale et de faire remonter des territoires des informations plus précises de l'écosystème des acteurs de la coopération et de la solidarité internationale.

État des lieux de la coopération et de la solidarité internationale en Nouvelle-Aquitaine



Ce baromètre est un état des lieux synthétique des dynamiques de coopération et de solidarité internationales initiées en Nouvelle-Aquitaine et dresse un panorama instantané des acteurs néo-aquitains impliqués en 2022. Sans être exhaustif, il met en exergue la grande diversité des acteurs et permet de dégager les grandes tendances et les évolutions structurelles du secteur de la coopération et de la solidarité internationale en Nouvelle-Aquitaine.

Les données collectées proviennent donc du CRM et les analyses se basent sur divers rapports et études menés par SO Coopération ou des partenaires. Seules les structures localisées en Nouvelle-Aquitaine sont analysées dans ce présent rapport.

2 Le multi-acteurs au coeur de la coopération internationale

En Nouvelle-Aquitaine, on estime qu'environ 1.000 structures œuvrent dans le domaine de la coopération et de la solidarité internationales. Parmi ces acteurs, on comptabilise aussi bien les spécialistes du domaine que ceux qui appartiennent à d'autres secteurs d'activité mais qui mènent ponctuellement un projet de solidarité internationale. A partir de la base de données de SO Coopération, **560** structures sont analysées dans le Baromètre de la coopération et de la solidarité internationales.

Types d'acteurs



La majorité des acteurs (**449**) sont des associations de loi 1901. Les services de l'Etat et des collectivités territoriales constituent 11% des acteurs identifiés soit **61** structures. **21** établissements d'éducation, de santé et de recherche sont référencés ainsi que **17** entreprises et réseaux d'entreprises. La catégorie "Autres acteurs" compte **12** structures à savoir des fondations, des structures jeunesse et des espaces culturels ou parcs naturels.



LE MULTI-ACTEURS AU COEUR DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE

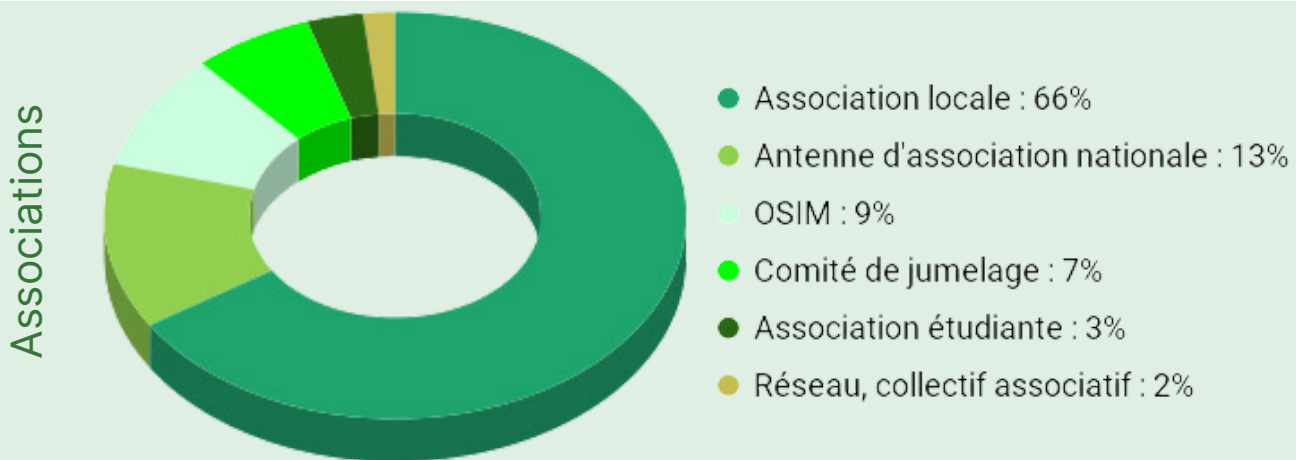
Les associations, principales actrices de la coopération et de la solidarité internationale

Parmi les associations, 66% sont des **associations locales** indépendantes, non affiliées à une autre organisation et qui ont leur siège basé en Nouvelle-Aquitaine. L'**étude sur les modèles socio-économiques des associations de solidarité internationale (AMSASI)** en Nouvelle-Aquitaine a permis de montrer que la majorité des associations sont non employeuses et s'appuient sur un socle de bénévoles réguliers participant directement à la gestion, à la gouvernance et au pilotage des projets.

Les **antennes d'associations nationales** constituent 13% des associations tandis que les **associations d'étudiants** représentent 3% des associations enregistrées.

Les **réseaux et collectifs associatifs** représentent 2%. Ce sont des têtes de réseaux qui accompagnent, renforcent, mettent en lien et assurent l'animation du milieu associatif.

9% des associations enregistrées sont des **Organisations de Solidarité Internationales issues des Migrations (OSIM)**. Ce sont des associations



de loi 1901 dont les instances dirigeantes sont composées à majorité de personnes d'origine diasporique (conseil d'administration et bureau). Dans les années 80, il s'agissait majoritairement d'associations de ressortissants, alors qu'aujourd'hui on y retrouve une mixité culturelle, avec des personnes issues ou non de la diaspora.

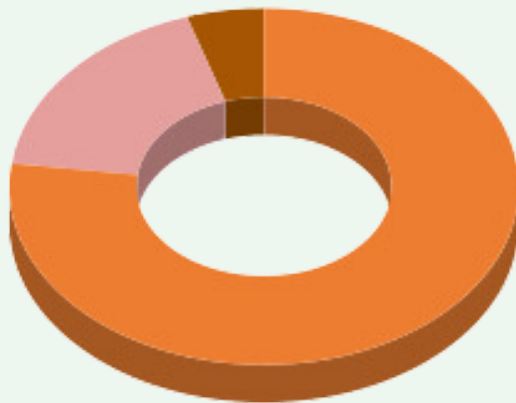
Parties prenantes importantes auprès des collectivités territoriales dans les coopérations, les **comités de jumelage** représentent 7% des associations. A noter la difficulté d'opérer avec peu de bénévoles, la difficulté de se renouveler dans le cadre des échanges culturels et la perte de vitesse du statut de comité de jumelage.

LE MULTI-ACTEURS AU COEUR DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE

Les collectivités territoriales représentent 77% de cette catégorie 47 collectivités de tailles différentes sont analysées dans ce baromètre : des petites communes de moins de 5000 habitants,

des communautés d'agglomération, des métropoles, des conseils départementaux et le conseil régional. On y trouve 11 établissements publics de coopération intercommunale (EPCI).

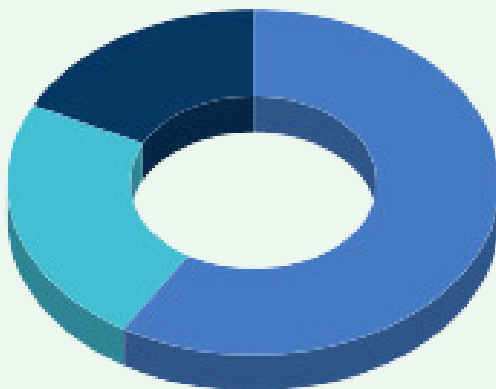
État et collectivités territoriales



- Collectivité territoriale : 77%
- Établissement public de coopération intercommunale : 18%
- Agence ou organisme public : 5%



Entreprises et réseaux d'entreprises



- Consultant, expert, bureau d'études : 59%
- Réseau d'entreprises, chambre consulaire : 24%
- Entreprise, groupement d'entreprises, coopérative : 17%

Parmi les 17 entreprises référencées, 10 sont des cabinets de consultants et d'experts spécialisés dans le conseil et l'accompagnement des acteurs de la coopération internationale. Les réseaux d'entreprises référencés sont principalement des

chambres consulaires qui sont des établissements publics à caractère économique qui représentent le secteur du commerce, de l'industrie, de l'artisanat ou de l'économie sociale solidaire.

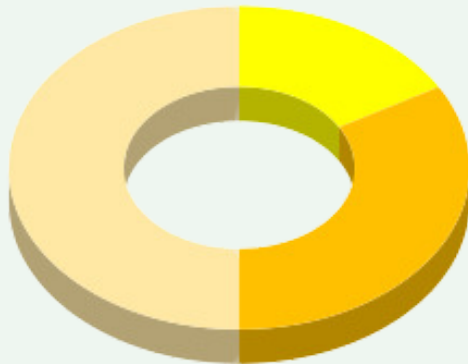


LE MULTI-ACTEURS AU COEUR DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE

La moitié des acteurs classés dans la catégorie autres acteurs sont des structures agréées Jeunesse :

- Les centres d'information jeunesse régionaux et départementaux;
- des missions locales
- des maisons de l'Europe

Autres acteurs



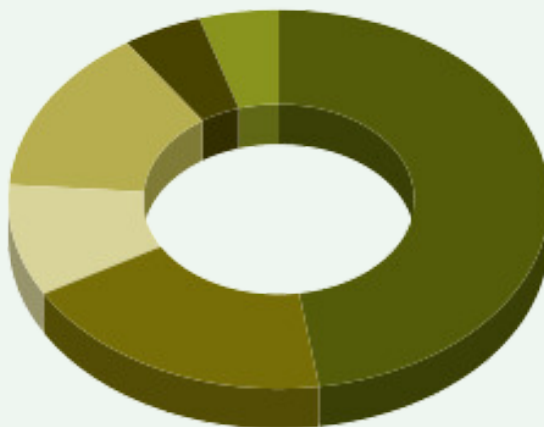
- Établissement, espace culturel : 17%
- Fondations : 33%
- Structure jeunesse : 50%

On trouve aussi 4 fondations basées en Nouvelle-Aquitaine qui soutiennent les acteurs de la coopération et de la solidarité internationales.

Eux sont adossées à de grandes entreprises, l'une dans le domaine de l'environnement et l'autre dans le secteur de l'alimentation.



Établissements d'éducation, de santé et de recherche



- Enseignement supérieur : 48%
- Centre de formation ou d'apprentissage : 19%
- Etablissement scolaire : 9%
- Institut, laboratoire de recherche : 14%
- Réseau, association d'établissements d'enseignement : 5%
- Hôpital, centre santé-soin : 5%

Les structures de l'**enseignement supérieur** sont bien présentes dans nos bases de données car nous avons tissé d'étroits liens avec ces acteurs qui proposent des formations dans le domaine de la coopération et de la solidarité internationale.

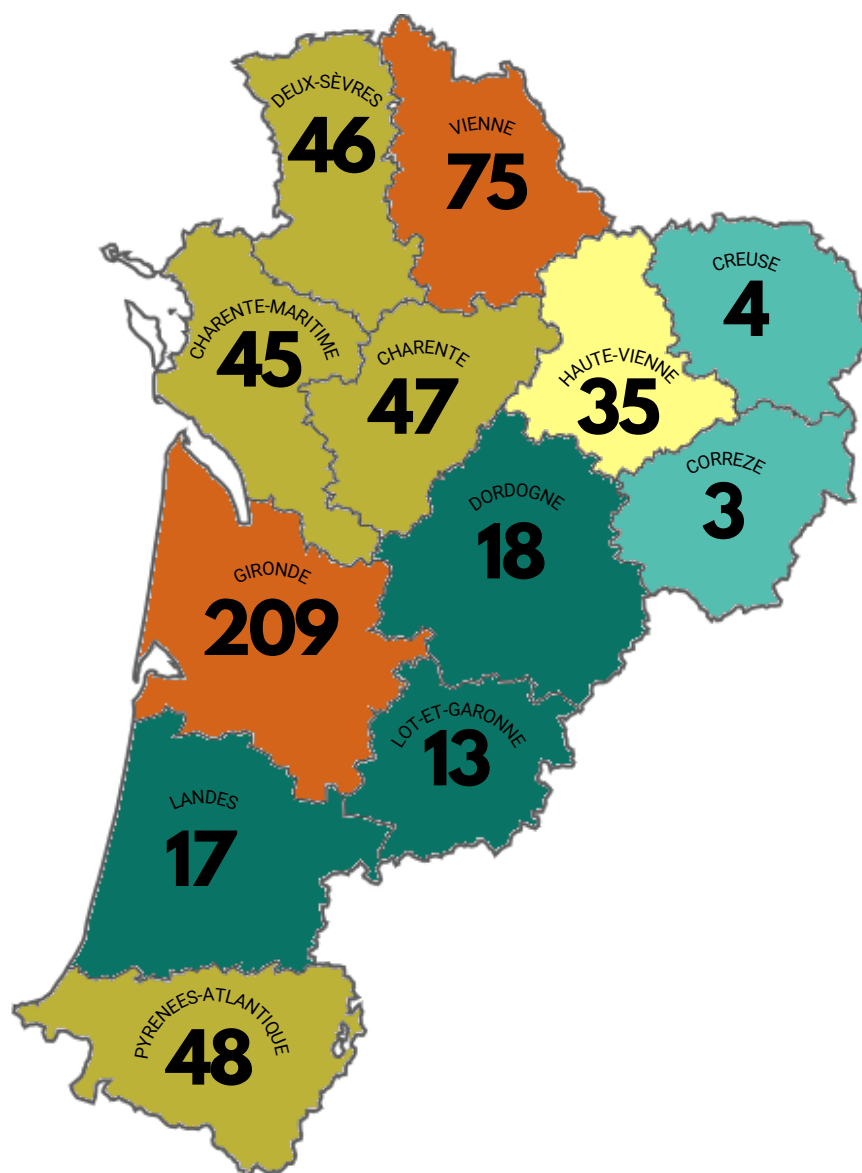
Les Maisons Familiales et Rurales sont enregistrées dans la catégorie **Centre de formation et d'apprentissage** tout comme les Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation actives (CEMEA).

LE MULTI-ACTEURS AU COEUR DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE

Répartition des acteurs en Nouvelle-Aquitaine

La plupart des acteurs de la coopération et de la solidarité internationales sont concentrés dans les grandes aires urbaines et en périphérie. Ainsi la localisation des acteurs dépend de la polarisation démographique. La Gironde est le département le plus peuplé et la Creuse la moins peuplée. La Vienne est bien représentée en raison de l'implantation d'une antenne de SO Coopération à Poitiers.

Même si certains départements comptent peu de structures (les acteurs en Creuse et Corrèze sont plus difficiles à identifier et à mobiliser), le réseau y est présent à travers ses activités d'accompagnement, de formation, et y organise des évènements. Cette présence est à renforcer grâce notamment au concours des acteurs sur place qui se sont déjà référencés et qui font connaître le réseau régional.



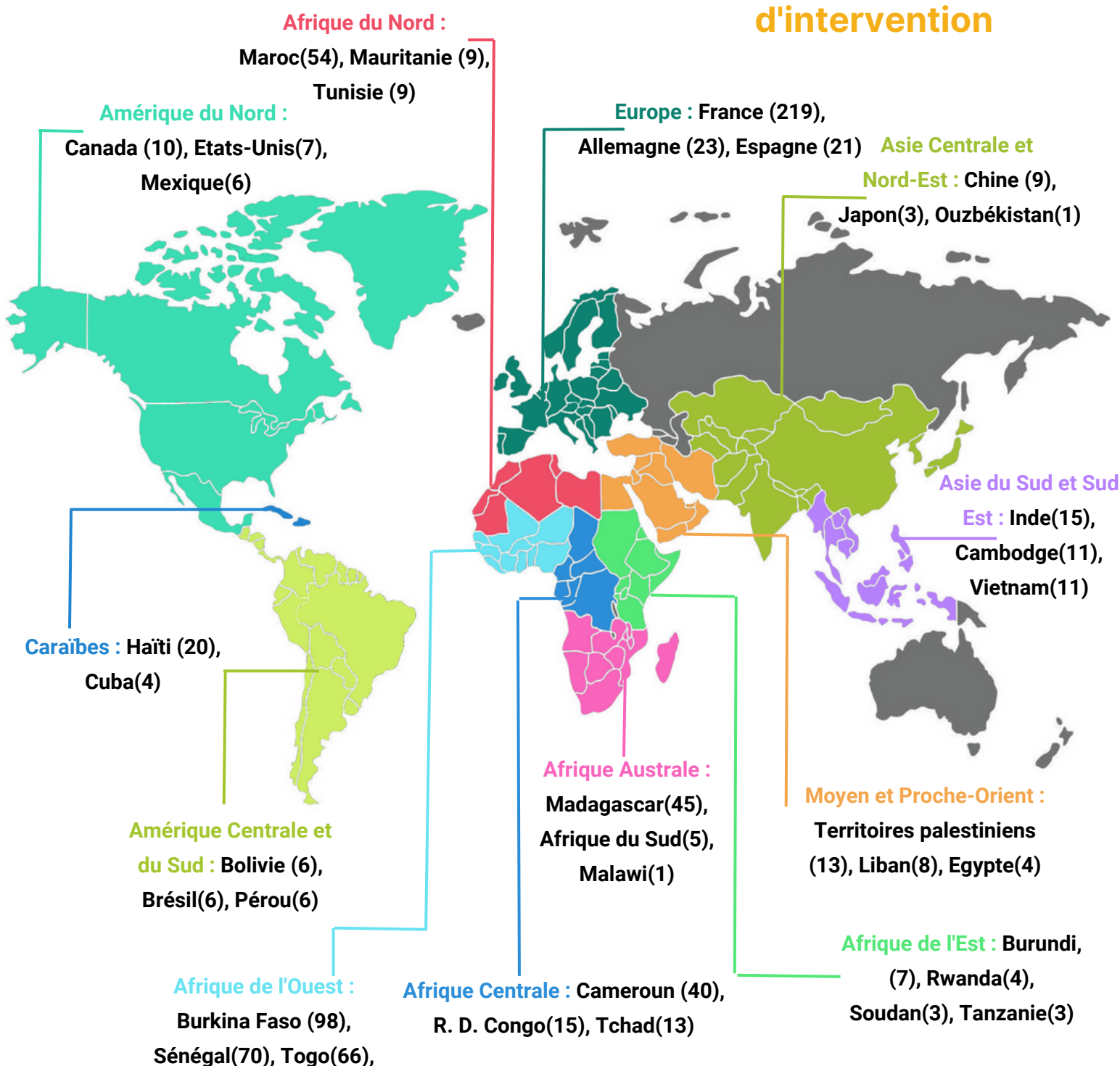
3 Le rayonnement international des acteurs néo-aquitains

Les acteurs néo-aquitains ont des actions ou partenaires dans de très nombreux pays à travers le monde et certains développent leurs actions dans plusieurs zones à la fois.

La France demeure la première zone d'intervention, ce qui démontre l'ancre local des acteurs qui mobilisent, organisent des événements, éduquent

et sensibilisent aux questions internationales. En effet, les acteurs de la solidarité internationale maintiennent le lien social, animent les territoires, permettent de débattre des problématiques mondiaux, des objectifs de développement durable, etc...

Top 3 par zones d'intervention

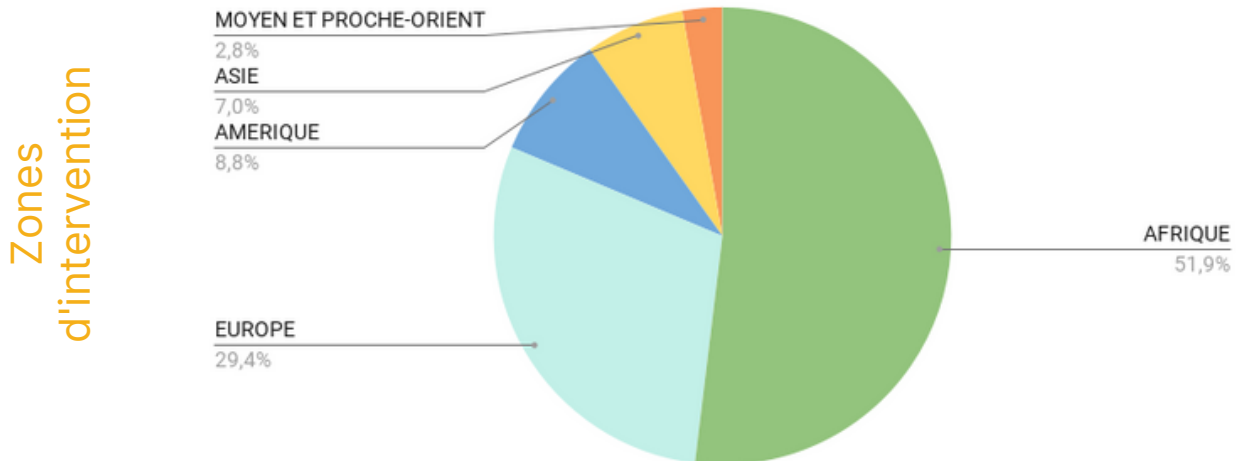


RAYONNEMENT INTERNATIONAL

Des partenariats principalement en Afrique francophone

Les acteurs néo-aquitains s'inscrivent dans la logique d'intervention de l'aide publique au développement de la France. Les projets entrent en

résonance avec les axes et pays prioritaires définis par le Comité interministériel de la coopération internationale et du développement (CICID).



La majorité des interventions se déroulent en Afrique francophone. Les projets et les structures le plus souvent naissent à la suite d'expériences personnelles lors d'un séjour dans ces contrées.

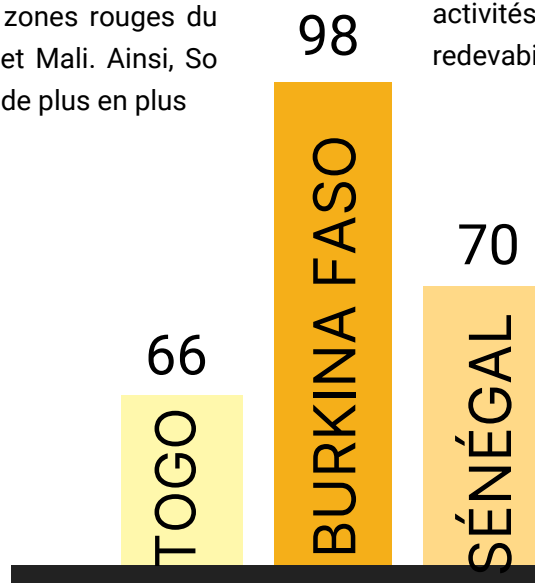
Les associations de solidarité internationale ont souvent un grand attachement à leurs partenaires locaux avec lesquels des liens solides ont été tissés au fil du temps et des échanges.



Les zones rouges

La situation sécuritaire au Sahel impacte beaucoup le secteur de coopération et de la solidarité avec notamment la forte présence d'acteurs néo-aquitains au Burkina Faso et dans les zones rouges du Tchad, Niger, Bénin, Togo et Mali. Ainsi, So Coopération accompagne de plus en plus

des acteurs qui sont appelés à intervenir dans des zones en crise avec des inquiétudes latentes sur les déplacements sur le terrain, la capacité à réaliser les activités prévues, sur les financements et la redevabilité vis-à-vis des bailleurs de fonds.



Les zones de prédilection des acteurs néo-aquitains

Structures	1er Pays d'intervention (en dehors de la France)	2e Pays d'intervention	3e Pays d'intervention
Associations	Burkina Faso : 75	Sénégal / Togo : 54	Maroc : 44
Associations locales	Burkina Faso : 50	Sénégal : 34	Maroc / Madagascar : 30
Comité de Jumelage	Togo : 13	Burkina : 10	Allemagne : 9
OSIM	Sénégal : 10	Cameroun : 8	Togo : 7
Consultants; experts, bureaux d'études	Sénégal / Togo : 4	Maroc / Tunisie : 3	Cameroun / Burkina Faso / Bénin / Madagascar : 2
Etat et Collectivités territoriales	Burkina Faso : 19	Espagne : 15	Allemagne : 14
Fondations	Afrique de l'Ouest / Asie du Sud et Sud-Est : 4	Afrique australe / Afrique centrale / Afrique du Nord : 3	Afrique de l'Est / Asie Centrale et Nord-Est Caraïbes : 1

Certains types de structures sont plus présents dans certaines zones : associations locales néo-aquitaines et les OSIM sont plus présents au Sénégal que les comités de jumelage, qui s'avèrent davantage présents au Togo et au Burkina Faso où l'on note une moindre mobilisation des OSIM.

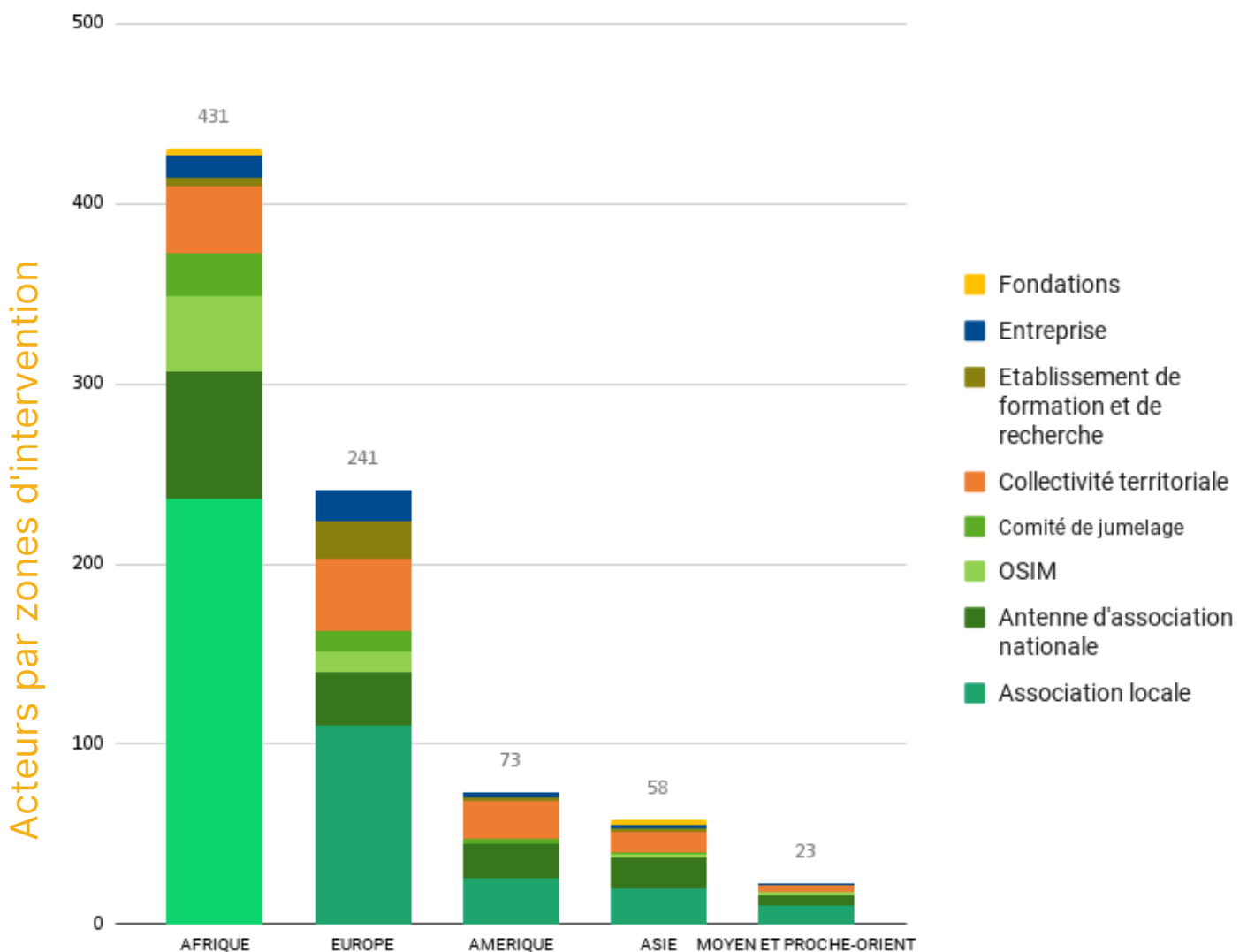
Les collectivités territoriales ont des coopérations principalement avec le Burkina Faso, l'Allemagne et l'Espagne, ce qui met en exergue l'héritage historique du jumelage entre collectivités locales

allemandes et françaises dont l'origine était d'œuvrer au renforcement de la paix et à la réconciliation des peuples à l'issue de la seconde guerre mondiale. Ces initiatives se sont ensuite formalisées dans le cadre de la coopération décentralisée.

Par ailleurs, la région Nouvelle-Aquitaine étant limitrophe de l'Espagne, de nombreux partenariats sont logiquement noués entre les collectivités de part et d'autre.

RAYONNEMENT INTERNATIONAL

Les entreprises et réseaux d'entreprises n'interviennent qu'en France alors que les cabinets de consultants et bureaux d'études mènent des activités majoritairement en Afrique francophone. Les fondations sont tournées principalement vers Afrique de l'Ouest (Sénégal, Mali) et l'Asie du Sud-Est (Vietnam, Cambodge). De même, les établissements d'enseignement ont des coopérations en Afrique et en Asie du Sud.

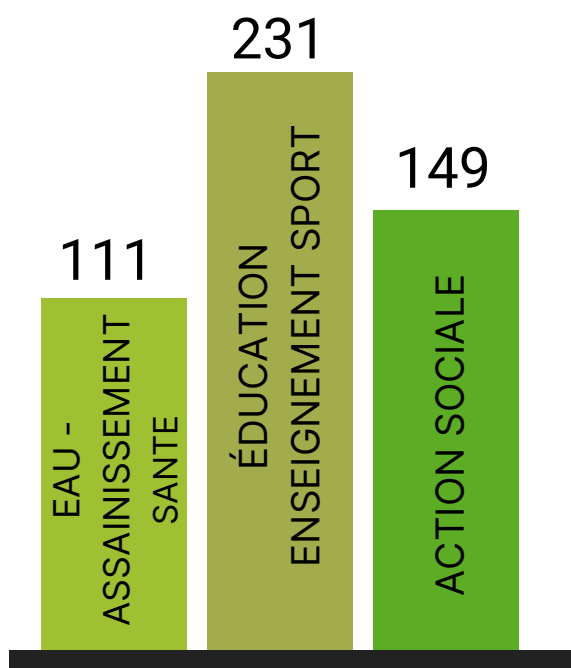


RAYONNEMENT INTERNATIONAL

Ouverture des territoires



4 Des acteurs engagés pour l'atteinte des ODD



Un baromètre qui reflète les grandes tendances de l'aide au développement

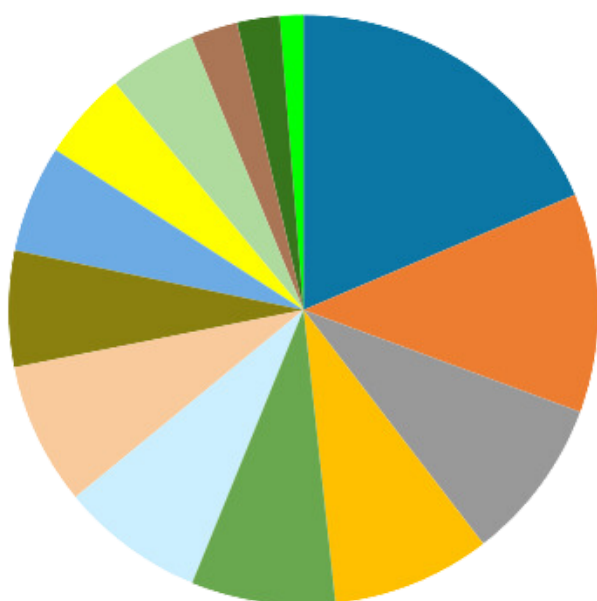
Les acteurs néo-aquitains interviennent principalement pour l'accès aux services essentiels et la satisfaction des besoins de base. L'éducation est le premier domaine d'intervention (18% des projets menés), suivie de l'action sociale (12%), de l'accès à l'eau et à l'assainissement (9%) et de la santé (9%). Les projets dans le secteur éducatif sont plus faciles à monter car ils mobilisent peu d'investissements financiers ou en infrastructures et ne nécessitent pas une ingénierie spécifique de projets. Ce sont donc des thématiques qui permettent de mobiliser plus facilement et interpellent davantage les donateurs.



En ce qui concerne les droits humains, souvent l'égalité homme-femme est citée comme domaine d'intervention (80% des actions catégorisées Droits humains-Justice). Concrètement, ce sont généralement des projets à destination des femmes sur la scolarisation, l'accès à l'eau, ou la santé. Il convient de souligner que ce n'est pas parce que les publics-cibles sont les femmes, que la dimension

genre est pour autant bien intégrée dans les projets. En effet, l'approche genre repose sur un ensemble de questionnements pour analyser et contribuer à la décision et à la réalisation d'actions, l'objectif étant l'autonomisation, le renforcement des capacités des femmes et la lutte contre les inégalités entre les femmes et les hommes.

Les grands domaines d'intervention



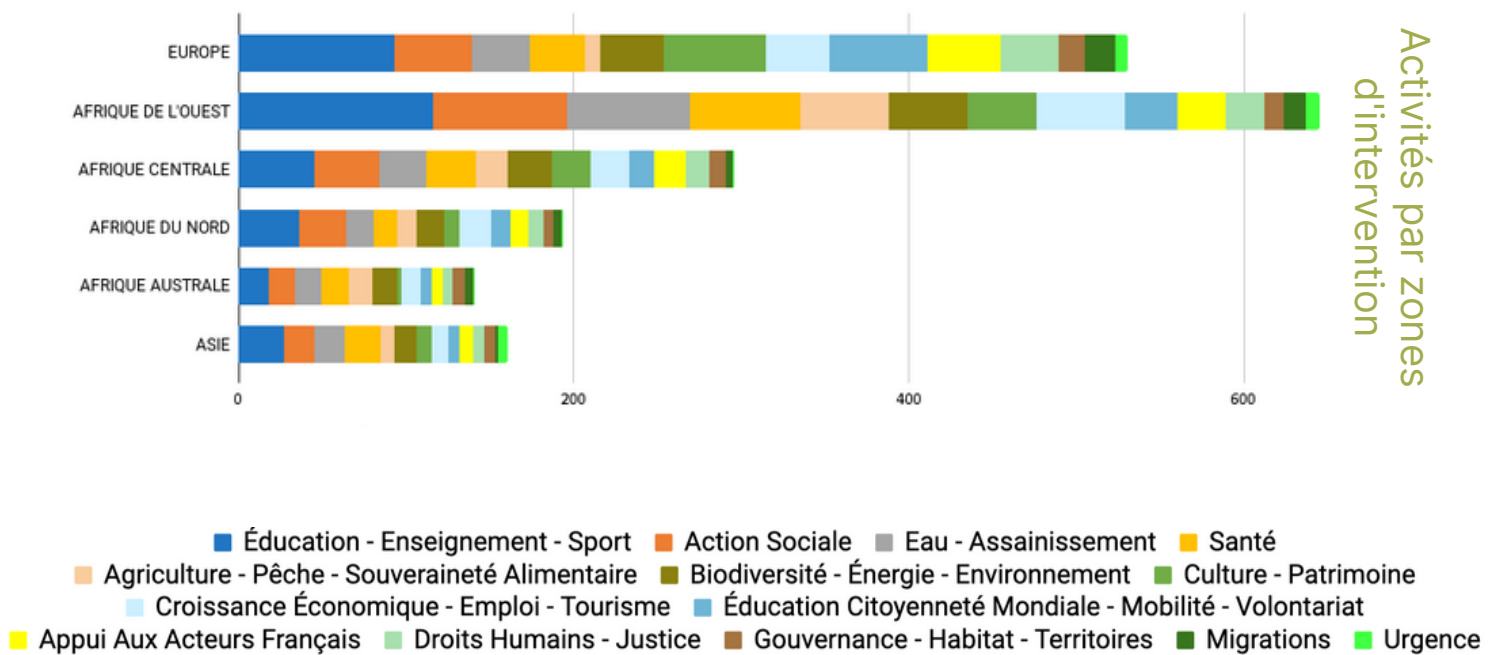
- Éducation - Enseignement - Sport : 18%
- Action Sociale : 12%
- Eau - Assainissement : 9%
- Santé : 9%
- Biodiversité - Énergie - Environnement : 8%
- Culture - Patrimoine : 8%
- Croissance Économique - Emploi - Tourisme : 8%
- Agriculture - Pêche - Souveraineté Alimentaire : 6%
- Éducation Citoyenneté Mondiale - Mobilité - Volontariat : 6%
- Appui Aux Acteurs Français : 5%
- Droits Humains - Justice : 5%
- Gouvernance - Habitat - Territoires : 3%
- Migrations : 2%
- Urgence : 1%



DES ACTEURS ENGAGÉS POUR L'ATTEINTE DES ODD

Des projets en adéquation avec les besoins locaux

Proportionnellement, il y a plus de projets sur la biodiversité et l'environnement en Afrique centrale qu'en Afrique de l'Ouest. Alors qu'en Afrique du Nord on note plus de projets pour l'emploi, le tourisme, la croissance économique que de projets d'accès à l'eau, l'assainissement et la santé. En Asie, les actions en faveur de la santé se démarquent, tandis qu'aux Caraïbes (Haïti et Cuba), ce sont les initiatives dans le domaine de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire.

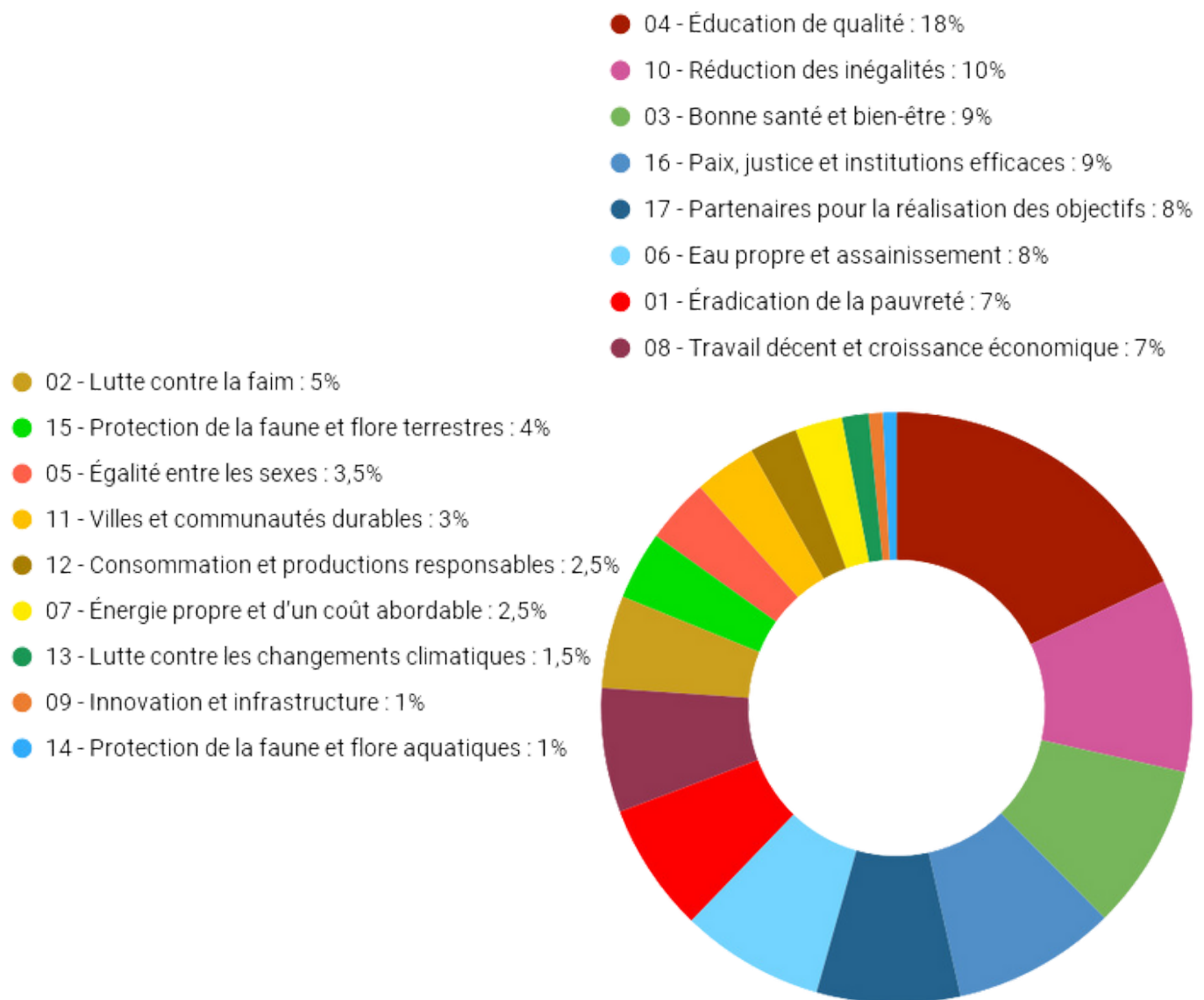


DES ACTEURS ENGAGÉS POUR L'ATTEINTE DES ODD

Des acteurs qui s'inscrivent dans l'Agenda 2030

En cohérence avec les secteurs d'intervention, les ODD où les acteurs néo-aquitains s'inscrivent le plus sont :

- ODD 4 Éducation de qualité
- ODD 10 Réduction des inégalités
- ODD 3 Bonne santé et bien être et ODD 16 Paix, justice et institutions efficaces



En l'absence d'un ODD spécifique sur la culture, ceux qui interviennent dans le domaine de la culture et du patrimoine ont été catégorisés dans l'ODD 16 Paix, justice et institutions efficaces.

DES ACTEURS ENGAGÉS POUR L'ATTEINTE DES ODD



Structures	Domaine 1 / ODD	Domaine 2 / ODD	Domaine 3 / ODD
Associations	Éducation - Enseignement - Sport	Action Sociale	Santé
	ODD 4 - Éducation de qualité	ODD 10 - Réduction des inégalités	ODD 3 - Bonne santé et bien-être
Etat et collectivités territoriales	Eau - Assainissement	Culture - Patrimoine	Biodiversité - Énergie - Environnement
	17 - Partenaires pour la réalisation des objectifs 06 - Eau propre et assainissement	16 - Paix, justice et institutions efficaces	11 - Villes et communautés durables
Établissements d'éducation, de santé et de recherche	Éducation - Enseignement - Sport	Appui Aux Acteurs Français	Biodiversité - Énergie - Environnement - Gouvernance - Habitat - Territoires
	04 - Éducation de qualité	17 - Partenaires pour la réalisation des objectifs	15 - Protection de la faune et flore terrestres 14 - Protection de la faune et flore aquatiques 11 - Villes et communautés durables
Entreprises et réseaux d'entreprises	Croissance Économique - Emploi - Tourisme	Appui Aux Acteurs Français	Biodiversité - Énergie - Environnement
	08 - Travail décent et croissance économique	17 - Partenaires pour la réalisation des objectifs	07 - Énergie propre et d'un coût abordable
Autres acteurs (Structures jeunesse et fondations)	Éducation - Enseignement - Sport - Éducation Citoyenneté Mondiale - Mobilité - Volontariat	Appui Aux Acteurs Français Gouvernance - Habitat - Territoires	Santé Croissance Économique - Emploi - Tourisme
	17 - Partenaires pour la réalisation des objectifs 04 - Éducation de qualité	10 - Réduction des inégalités 11 - Villes et communautés durables	03 - Bonne santé et bien-être 08 - Travail décent et croissance économique

DES ACTEURS ENGAGÉS POUR L'ATTEINTE DES ODD

Les associations référencées mènent des projets de solidarité internationale dans le domaine de l'éducation, de la santé et de l'action sociale (aide aux populations vulnérables).

Les collectivités territoriales se sont systématiquement inscrites dans l'ODD 17 Partenariats pour la réalisation des objectifs. Leur premier secteur d'intervention est l'Eau-assainissement car elles ont la possibilité de mobiliser des financements pour la solidarité internationale grâce à la Loi Oudin-Santini. Votée en 2005, cette dernière confère la possibilité pour les collectivités territoriales et les agences de l'eau de mobiliser des fonds pour les projets dans le domaine de l'eau et l'assainissement et d'affecter jusqu'à 1% de leur budget à des actions de coopération et de solidarité internationale.

Au-delà de l'éducation, les établissements d'éducation, de santé et de recherche mettent en avant l'appui aux acteurs français qui correspond à l'ODD 17 Partenariat. Ils mettent en œuvre des initiatives dans le domaine de la gouvernance, de l'habitat qui contribuent à rendre les villes durables; et des actions en faveur de la biodiversité qui renforce la protection de la faune et flore terrestres et aquatiques.

Les entreprises identifiées génèrent des emplois et participent à la croissance économique et elles sont actives dans le domaine des énergies renouvelables.

Les collectivités n'exerçant pas ces compétences ont également la possibilité de mobiliser leur budget général pour financer des actions de solidarité internationale pour l'eau et l'assainissement. Des dispositifs similaires de financement de projets dans le domaine de la collecte et du traitement des déchets ménagers (1% déchets) et de l'énergie ont été mis en place par la loi d'orientation et de programmation relative à la politique de développement et de solidarité internationale. Ceci explique le troisième domaine d'intervention à savoir Biodiversité - Énergie - Environnement. Comme précisé plus haut, les échanges culturels demeurent un pan important des coopérations décentralisées et des jumelages.

Les cabinets de consultants sont souvent généralistes et interviennent dans plusieurs domaines. Ils appuient les porteurs de projets en les accompagnant et en renforçant leurs capacités.

Les structures jeunesse, les missions locales et les espaces culturels n'ont pas spécifiquement d'actions à l'international, ni de coopération mais elles font de l'éducation à la citoyenneté mondiale et participent dans des programmes de mobilité et volontariat. Quant aux fondations, elles appuient les acteurs français et financent des projets qui concourent à la réduction des inégalités.



L'appropriation des ODD en Nouvelle-Aquitaine

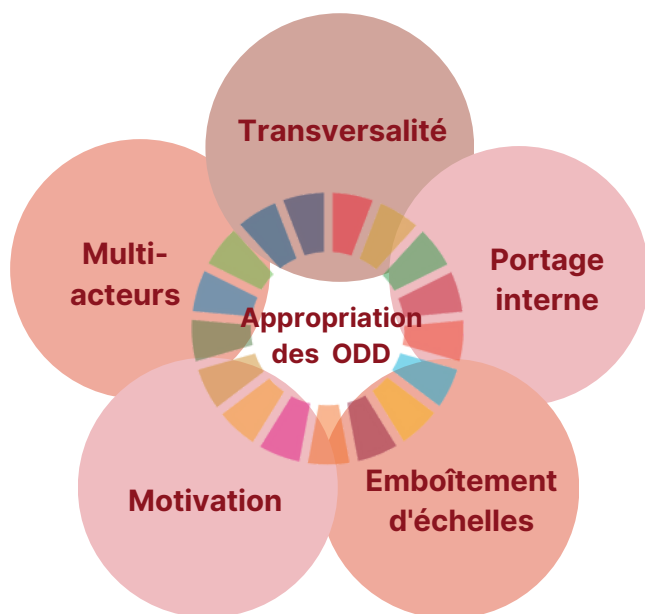
Les acteurs néo-aquitains sont engagés en faveur des ODD et à mi-parcours de l'agenda 2030 adopté en 2015 aux Nations-Unis, il est important d'analyser le degré d'appropriation de ces objectifs.


Dans le cadre de son appui à la territorialisation des ODD, SO Coopération a mené une enquête, en partenariat avec l'Ifrée et avec le soutien de la DREAL Nouvelle-Aquitaine afin d'apprécier où en


sont les acteurs de Nouvelle-Aquitaine dans l'appropriation des 17 Objectifs de Développement Durable. L'enquête a aussi permis d'identifier les acteurs du territoire investis de la question des ODD; d'analyser comment ils intègrent et mettent en œuvre les ODD; et de valoriser les initiatives de mise en œuvre des ODD. A terme, une cartographie des acteurs en Nouvelle-Aquitaine et de leur l'appropriation des ODD sera élaborée.


Méthodologie


Le formulaire diffusé auprès des structures néo-aquitaines, se base sur **5 critères d'appropriation (CAP)** des ODD.




 **Le CAP de la transversalité** « Comment la grille des 17 ODD est-elle utilisée dans vos pratiques professionnelles ? »

 **Le CAP multi-acteurs** « Comment l'utilisation des ODD a-t-elle modifiée vos partenariats ? »

 **Le CAP de la prise en compte des emboîtements d'échelles** « Comment les ODD vous permettent-ils d'articuler les enjeux locaux et internationaux ? »

 **Le CAP de la motivation à l'appropriation des ODD** « Quelles sont vos motivations premières à l'utilisation des ODD ? »

 **le CAP du portage interne de la mise en œuvre des ODD** « Dans votre structure comment est portée la dynamique d'appropriation et de mise en œuvre des ODD ? »

L'appropriation de la totalité de ces critères représente le CAP-ODD

Afin de mesurer la prise en compte le CAP-ODD dans les pratiques des structures, chacun des CAP a été caractérisé selon son degré de prise en compte ce qui a permis in fine d'établir un système de notation.

Les réponses des structures permettent ainsi de calculer le nombre de points qu'elles obtiennent par critère et de définir le CAP-ODD de chaque structure. Le nombre de points cumulés par critère est de **60** au maximum.

BAROMETRE ODD

CAP de la transversalité

« Comment la grille des 17 ODD est-elle utilisée dans vos pratiques professionnelles ? »

- 20 • Elle permet de repenser l'organisation de vos structures
- 10 • Elle permet d'orienter vos actions et/ou politiques publiques
- 10 • Elle permet d'opérer des arbitrages si nécessaire dans vos activités
- 10 • Elle permet d'observer les impacts négatifs que peuvent avoir vos actions sur les ODD
- 0 • Elle permet de regarder dans quels ODD s'inscrivent vos actions
- 10 • Elle permet de regarder dans quels ODD vos actions ne s'inscrivent pas
- 0 • Vous n'utilisez pas la grille des 17 ODD

- 10 • En accentuant le travail entre pairs dans vos actions/activités
- 10 • En élargissant le panel de vos partenaires à des organisations d'un domaine d'intervention différent du votre
- 10 • En travaillant plus régulièrement avec des structures d'une catégorie statutaire différente de la votre (ex : une association avec une entreprise)
- 20 • En incitant votre structure à créer une dynamique territoriale pde type consortium ou réseau multi-acteurs avec différents champs d'interventions représentés
- 10 • En accentuant les liens avec d'autres services et/ou missions de votre structure
- 0 • Cela n'a pas modifié vos partenariats

CAP multi-acteurs

« Comment l'utilisation des ODD a-t-elle modifiée vos partenariats ? »

CAP de la prise en compte des emboîtements d'échelles

« Comment les ODD vous permettent-ils d'articuler les enjeux locaux et internationaux ? »

- 20 • La prise en compte de cette articulation fait partie de l'identité de votre structure
- 20 • Les ODD vous ont conduit à intégrer cette articulation dans l'inégalité de vos actions
- 10 • Les ODD vous ont amenés à intégrer cette articulation dans certaines de vos actions
- 10 • Les ODD vous aident à entamer une réflexion sur l'articulation entre local et international
- 0 • Votre action est uniquement locale
- 0 • Votre action est uniquement internationale

- 12,5 • L'appropriation et la mise en oeuvre sont portées par le plus haut niveau de décision de votre structure
- 0 • Personne ne porte l'appropriation et la mise en oeuvre des ODD
- 5 • L'appropriation et la mise en oeuvre sont portées par une personne en interne (agent, salarié ou bénévole)
- 20 • L'appropriation et la mise en oeuvre sont portées de façon transversale dans votre organisation
- 12,5 • L'appropriation et la mise en oeuvre sont portés par une personne qui est chargée d'impliquer les autres membres et/ou service de la structure
- 10 • L'appropriation et la mise en oeuvre sont portés uniquement par un service, une mission de votre structure

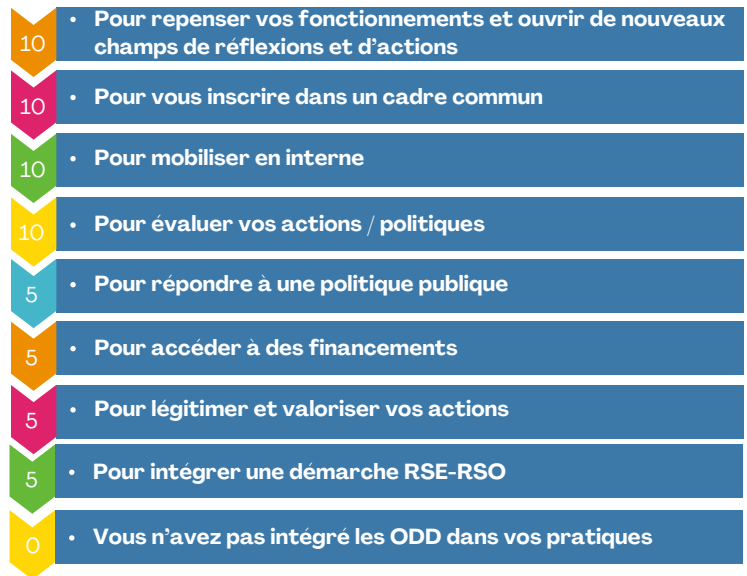
CAP du portage interne de la mise en oeuvre des ODD

« Dans votre structure comment est portée la dynamique d'appropriation et de mise en oeuvre des ODD ? »

BAROMETRE ODD

CAP de la motivation à l'appropriation des ODD

« Quelles sont vos motivations premières à l'utilisation des ODD ? »



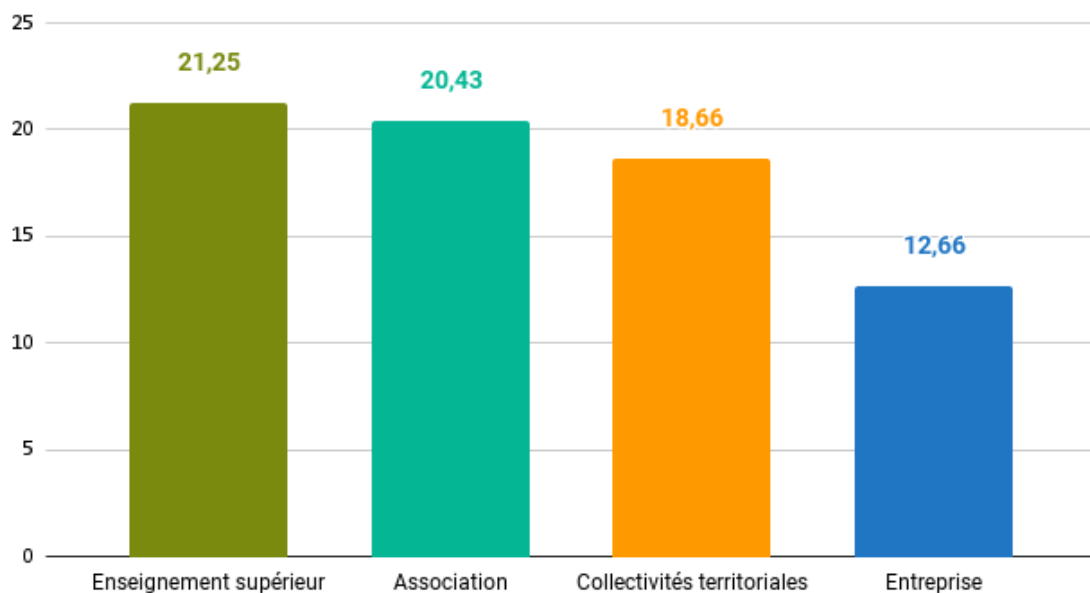
Le formulaire a aussi permis aux acteurs de valoriser leurs initiatives et outils de territorialisation des ODD qui figureront dans la future cartographie. Une rubrique a aussi été dédiée au recueil des freins et des problématiques que les structures rencontrent dans leurs mises en œuvre des ODD.

- 75 structures ont répondu au questionnaire

Les structures qui ont répondu sont à :

- 61 % des associations,
- 23,4 % des collectivités territoriales,
- 9,3 % des établissements d'enseignement supérieur,
- 6.3 % des entreprises.

Ainsi la catégorie d'acteurs du territoire ayant le plus haut CAP-ODD selon les critères fixés dans le formulaire est actuellement l'enseignement supérieur.



Moyenne des CAP ODD
par type de structure

Les associations et le critère multi-acteurs :

Les associations ont une moyenne haute sur les différents critères d'appropriation. Elles se démarquent particulièrement concernant l'aspect multi-acteurs de leurs projets. L'utilisation des ODD leur permet d'élargir leurs partenariats à des structures de catégories statutaires différentes. Elles sont plus enclines à développer des logiques de consortium pluridisciplinaires en travaillant avec d'autres domaines. La majorité de ces associations sont non employeuses.

On constate que plus l'association est grande et

structurée, plus elle a de difficultés à réellement s'approprier les caractères propres aux ODD. On peut supposer que les logiques de spécialisation sont plus importantes une fois que la structure grandit. Cela limite les approches plus transversales ainsi que les questions partenariales puisque les compétences peuvent-être présentes en interne et que les structures manquent de temps pour créer des dynamiques partenariales souvent peu soutenues financièrement.

Les collectivités territoriales et/ou services de l'Etat intègrent les ODD pour s'inscrire dans un cadre commun

Les collectivités territoriales quant à elles ont un portage interne de la dynamique ODD mieux partagé au sein des structures avec des personnes chargées de diffuser au sein des services l'Agenda 2030. Il y a un portage politique ou transversal des 17 Objectifs dans leur organisation. Elles se démarquent grandement sur

ce point lorsque l'on compare aux autres catégories d'acteurs. Les communes de taille moyenne à grande et les intercommunalités sont les collectivités territoriales qui ont le CAP-ODD le plus élevé. Elles investissent cet agenda international pour ouvrir de nouveaux champs de réflexions et d'actions, s'inscrire dans un cadre commun et répondre à des politiques publiques.

Les établissements d'enseignement supérieur partagent les ODD en interne

Les établissements d'enseignement supérieur ont une approche des ODD qui irrigue les structures en interne avec plus de difficultés cependant à mettre en œuvre les Objectifs comme grille de lecture de leurs actions et de leurs organisations. Cela peut

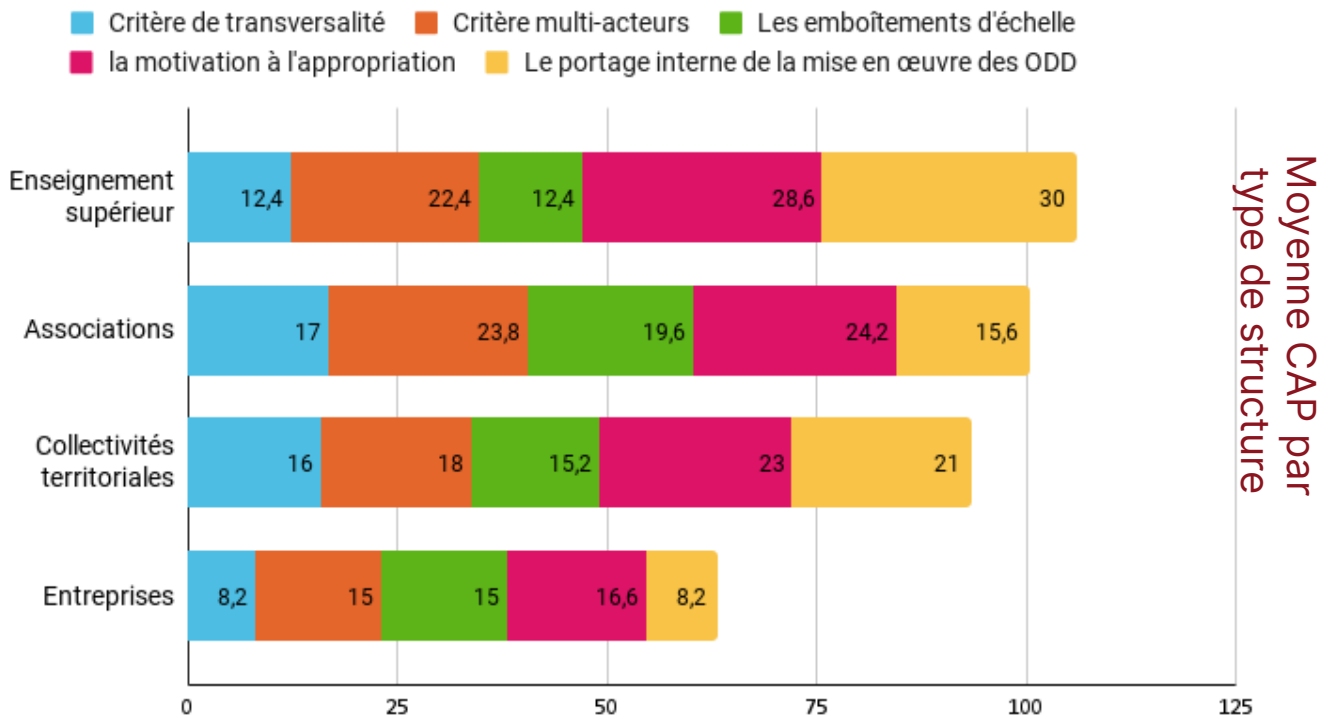
s'expliquer par la spécialisation demandée aux établissements de recherche et de formation qui ne permet pas toujours une approche systémique des problématiques. Mais aussi à leur statut qui peut rendre difficile les approches en consortium multi-acteurs.

Les entreprises sont dans une approche plus sectorielle que systémique

Les entreprises ont plus de difficultés à sortir de leurs logiques de sectorisation malgré l'utilisation des ODD. Celles qui ont répondu sont en majorité des Petites et Moyennes Entreprises (PME) qui sont certes agiles mais ont aussi des contraintes humaines et financières importantes. Ce qui est

un facteur limitant pour s'imprégner plus fortement de l'Agenda 2030. Souvent, les entreprises privilégient d'autres orientations telles que la Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE) ou encore la mise en place de "transitions" plus liées à la protection de l'environnement.

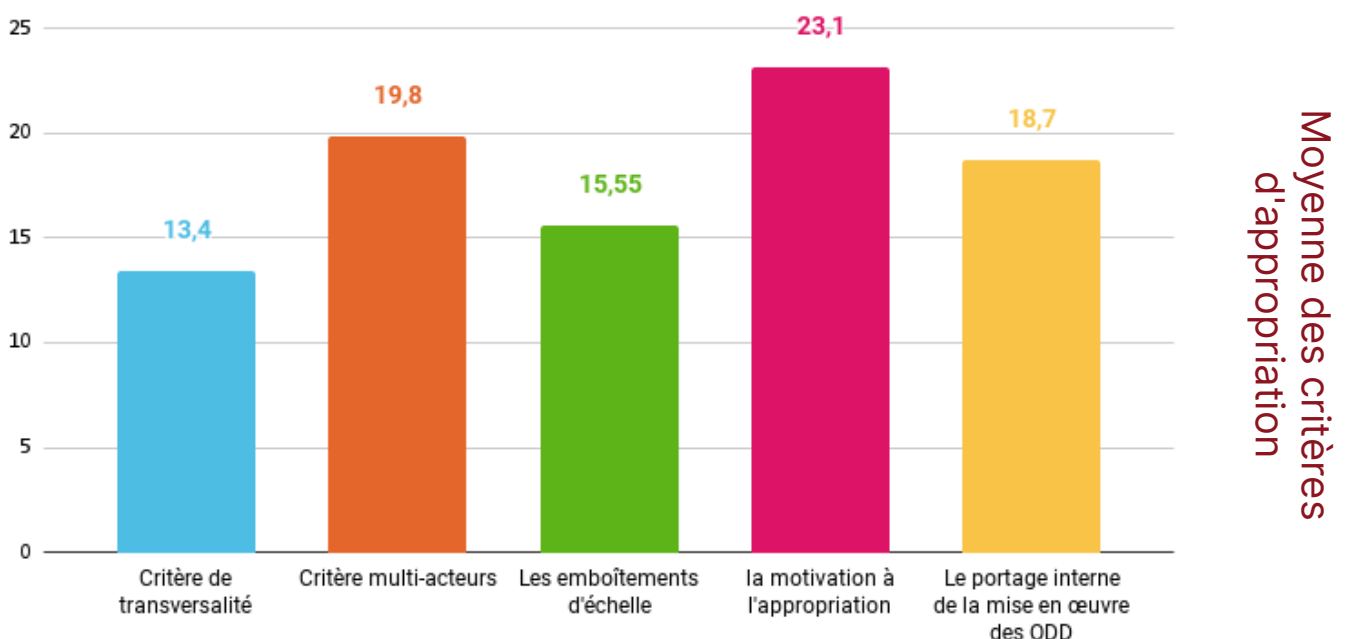
BAROMETRE ODD



Le CAP des motivations à l'appropriation à savoir pourquoi utilise t-on les ODD, est le CAP le mieux approprié par les acteurs. Cela signifie que les structures travaillent aujourd'hui avec cette boussole d'orientation des actions non plus uniquement parce qu'elle constitue une opportunité de financement mais aussi pour :

- **Evaluer les actions**
- **Repenser les actions et fonctionnements**
- **S'inscrire dans un cadre commun**

C'est particulièrement encourageant pour la mise en œuvre et la réalisation des 17 ODD car cela démontre la compréhension que peuvent en avoir les acteurs et leur appréhension de leurs capacités transformatrices pour les pratiques professionnelles.



BAROMETRE ODD

Appropriation des ODD et taille de la structure

L'appropriation des ODD ne dépend pas d'une variable en particulier. Il n'est pas noté de corrélation entre le score d'appropriation globale CAP ODD et :

- le nombre de salariés dans la catégorie des associations
- la taille de la collectivité territoriale.
- les zones d'intervention

Seuls les grands domaines d'intervention des structures influent sur l'appropriation des ODD.

Des structures d'éducation à... en pointe sur les ODD

La majorité des structures ayant répondu se trouvent dans le domaine des "éducations à " formelles mais le plus souvent non formelles, traitant de thématiques transversales. Les acteurs des "éducations à" sont aujourd'hui à la base des informations et de la formation autour des ODD. Avec le large public qu'ils touchent et les outils qu'ils créent et mobilisent, ils sont des acteurs incontournables de la territorialisation de l'Agenda 2030.

Les questions éducatives étant une vraie porte d'entrée vers les ODD, il n'est pas étonnant de les retrouver en premier sur la liste des domaines d'intervention des structures ayant répondu au formulaire. Ces acteurs, par leur champ d'action, ont de fait un CAP-ODD élevé.

Les acteurs de l'environnement ont aussi été nombreux à répondre au formulaire. En effet, l'ouverture des champs grâce aux ODD fonctionne et les acteurs de la solidarité Internationale se mobilisent plus fortement sur la thématique environnementale.

Domaines d'intervention

Grands domaines d'intervention	Nombre d'acteurs	Grands domaines d'intervention	Nombre d'acteurs
Education à l'environnement et au développement durable	35	Croissance économique - emploi	7
Coopération et solidarité internationale (généraliste)	27	Volontariat	6
Environnement	25	Maintenance - Entretien	4
Action sociale	20	Art du spectacle	4
Jeunesse - Information jeunesse	18	Artisanat	3
Agriculture - Souveraineté alimentaire	18	Comptabilité - gestion - RH	3
Egalité homme/femme	18	Filière bois	3
Education	17	Migration	2
Education à la citoyenneté	17	Pêche	2
Culture - Patrimoine	15	Droit et justice	2
Gestions des territoires	13	Finance - banque - assurance	2
Santé	13	Logistique - Transport	2
Déchets	11	Bien être	2
Enseignement - Formation	10	Mode - Textile	1
Tourisme	10	BTP	1
Habitat	9	Edition - librairie - bibliothèque	1
Gouvernance	9	Biodiversité	1
Energie - Etude des sols	8	Justice - Paix	1
Appui - Audit - Conseil	8	Commerce - Distribution	1
Sport	7	Automobile	1

Les contraintes de la mise en œuvre des ODD

Des Objectifs éloignés des pratiques

Manque d'ambitions face aux urgences

Un modèle de développement qui a des limites

Des difficultés à adopter une démarche transversale et multi-acteurs

Certaines critiques sont faites à l'Agenda 2030, ce qui conduit certains acteurs à faire le choix de ne pas s'appropriier les ODD. Tout d'abord les ODD ne sont pas exhaustifs ce qui est une réelle contrainte plus spécifiquement pour les acteurs de la culture et qui freine leur volonté d'appropriation.

En outre, les ODD sont jugés comme insuffisamment ambitieux face aux urgences et les acteurs mettent en avant la notion de développement durable qui privilégie un modèle de développement qui montre ses limites. Pour certaines structures, il est plus spécifiquement mis

en évidence la difficulté d'intégrer une démarche transversale et multi-acteurs pourtant centrale pour intégrer les enjeux de l'Agenda 2030. Ces démarches sont identifiées comme étant plus riches et complètes mais aussi plus complexes à appréhender et nécessitant des moyens pas toujours disponibles.

Pour d'autres acteurs, l'Agenda 2030 n'est pas forcément la grille de lecture privilégiée par leurs interlocuteurs qui identifient leurs actions dans d'autres cadres et politiques publiques. Le cadre ODD n'est pas suffisamment courant pour pouvoir être utilisé et trop complexe pour certains partenaires.

Des besoins techniques et financiers identifiés

Le principal frein à la mise en place de stratégies ODD par les acteurs particulièrement pour les établissements d'enseignement supérieur est la **connaissance sommaire** qu'ils en ont. Les collectivités territoriales mettent en avant la nécessité de sensibilisation et de communication sur les ODD car elles ont besoin de convaincre certains élus de la plus-value des ODD dans la construction de projets ou politiques publiques.

01

Sensibilisation / Formation

02

Outils / Méthodes

03

Appui / Financement

Les acteurs néo-aquitains mentionnent le **déficit d'outils et de méthodes** pour orienter leurs actions, et adapter le cadre des ODD à leurs structures et à leurs territoires. Cette difficulté d'adaptation aux pratiques ressort fortement dans les réponses. Ainsi, les Objectifs peuvent être jugés trop éloignés des pratiques pour distinguer comment "concrètement" les utiliser. La question de la disponibilité d'indicateurs ODD à l'échelle projet et/ou à l'échelle très locale est mise en avant par plusieurs acteurs.

La question des **financements** est elle aussi centrale car l'appropriation des ODD prend du temps, qu'il n'est pas toujours possible d'en dégager et qu'il est en outre très peu financé. Il existe très peu de dispositifs permettant de soutenir la mise en œuvre des ODD, ce qui freine l'appropriation. Les financements restent souvent sectorisés et en "silo" ce qui rend plus complexe la capacité des structures à former des consortiums multi-acteurs pour "faire ensemble" comme l'ODD 17 nous y invite.

CONCLUSION

Le baromètre de la coopération et de la solidarité met en exergue les spécificités des acteurs néo-aquitains et les dynamiques locales. Les tendances dégagées sont consolidées par les études nationales sur les mutations globales du secteur (exemple: Coordination Sud).

So Coopération mène des études complémentaires pour étoffer l'analyse et améliorer les connaissances sur la coopération et la solidarité internationales :

- Action extérieure des collectivités territoriales: Etudes régionales (ACTER)
- Partenariat Renouvelé pour Encourager et Développer l'Internationalisation des Collectivités Territoriales à l'horizon 2030 (PREDICT 2030)

Par ailleurs, des passerelles sont créées avec les acteurs de l'environnement et de l'économie sociale solidaire (ESS) permettant l'élargissement et le décroisement des champs.

L'observatoire régional favorise aussi des convergences avec les autres observatoires régionaux d'autres réseaux, tels que l'observatoire des dynamiques culturelles et artistiques africaines et caribéennes en France de l'Institut des Afriques (IDAF).



ANNUAIRE DES ACTEURS



Réseau Régional Multi-Acteurs de Nouvelle-Aquitaine

ADHÉRER

ESPACE MEMBRE

QUI SOMMES-NOUS ? APPUI À VOS PROJETS OBSERVATOIRE RÉGIONAL ANNUAIRE DES ACTEURS

AGIR POUR LES ODD JEUNESSE ET ENGAGEMENT



L'ANNUAIRE DU RÉSEAU

TOUS LES MEMBRES LES ADHÉRENTS

FILTRES

EXPORTER

Retrouvez ici tous les membres du réseau SO Coopération.

Mot-clé	Types de structure	Départements	Zones d'intervention
Pays d'intervention	Secteurs d'intervention	Objectifs de développement durable	

OBSERVATOIRE



Renforcez votre visibilité
Faites-vous référencer !



RÉFÉRENCEZ VOS STRUCTURES DANS L'ANNUAIRE DES ACTEURS

So Coopération met à votre disposition un espace pour améliorer la visibilité de vos actions. Vous pouvez enregistrer vos projets et partager vos expériences à travers notre Observatoire régional.

Participez pour apparaître dans le panorama des projets de coopération internationale menés par les acteurs néo-aquitains.



La réalisation de ce baromètre s'inscrit dans le cadre du programme Récital ODD : **Renforcer l'éducation à une citoyenneté internationale dans nos territoires par une approche locale (2022-2024)** soutenu par la Conférence Inter-régionale des Réseaux Régionaux Multi-Acteurs (CIRRMA) et l'Agence Française de Développement (AFD).

Bordeaux

Estuaire Coworking
4 rue Poquelin Molière
33 000 Bordeaux

r.diagne@socooperation.org
www.socooperation.org

Poitiers

Bâtiment B3, Pôle des Éco-Industries
3 rue Raoul Follereau
86 000 Poitiers
05 49 55 50 46



Source : Pexels

